

Fuite d'eau usée dans le vide sanitaire tour Athènes

Chronologie des événements et interventions

5/11 et les jours suivants odeur d'égout persistante remarquée par de nombreux résidents, plus prononcée au niveau rez-de-voirie et rez-de-dalle.

9/11 Mme Lecloître signale cette anomalie à M. Madelaine qui après inspection des parties communes ne signale aucune fuite

12/11 Remplissage des siphons de sol, l'odeur persiste.

13/11 Le PC de sécurité de la dalle est prévenu. L'odeur importune les participants à la réunion du CS tenue entre 18h30 et 20h

14/11 Recherches infructueuses de MM Machado et Binet autour d'une fuite dans le local d'entretien.

15/11 L'inspection des sous sols conduite par M Machado et M Chambert se conclut par l'identification du vide sanitaire comme source des odeurs. L'observation à partir de la trappe d'accès révèle la présence anormale d'eau stagnante nauséabonde. M Machado alerte notre Syndic, Sani Montmartre et M Binet du PC de sécurité.

16/11 Sani Montmartre effectue une première inspection du vide sanitaire et met en évidence une fuite importante et continue d'eau usée à partir de la rupture d'une canalisation au niveau d'un raccordement. Les services des Eaux et des égouts de Paris alertés par notre Syndic concluent après une rapide visite que l'entretien de ce circuit d'eau usée ne relève pas de leur ressort. Le PC de sécurité ne possède aucun plan de cette partie en profondeur du réseau d'évacuation permettant d'identifier l'origine du flux liquide se déversant dans le vide sanitaire. Cependant l'hypothèse d'un reflux, causé par le dysfonctionnement des pompes de relevage des eaux usées accumulées dans un puisard du bloc 100, semble la seule acceptable. Durant l'après midi Mme Lecloître et MM Autebert, Chambert et Machado se rendent au bloc 100, ils y rencontrent un employé du PC de sécurité qui leur indique qu'aucune anomalie de fonctionnement n'est à signaler. Malheureusement il n'effectue aucune vérification en notre présence. Mme Lecloître informe M. Compain, président de l'ASLO, par courrier électronique. Une courte information à destination des résidents est affichée au rdd.

19/11 La société EDE en charge du curage des canalisations de la dalle intervient, les pompes de relevage du bloc 100 sont mises en marche forcée à 11h du matin. A midi Sani Montmartre constate que la fuite est stoppée. La majorité de l'eau stagnante disparaît par infiltration. La partie restante est pompée par les soins de EDE durant la soirée, une exploration des canalisations avec caméras permet de reconstituer le cheminement des eaux usées à ce niveau

20/11 En présence de M Machado, de Mme Onnée, de la présidente et des deux vice présidents du CS un bilan est établi sur les causes des lenteurs d'une intervention efficace et sur les problèmes à régler au mieux de nos intérêts et de notre sécurité :

- . Répartition des tâches de remise en état entre Sani Montmartre et EDE
- . Responsabilités quant à l'origine du sinistre.
- . Couverture par l'assurance